



**SOIRÉE FORMATION**  
**REMPLACEMENT**  
**1ER AVRIL 20H15 SUR ZOOM**



**La médicale**  
assure les professionnels de santé



**GRUPE  
PASTEUR  
MUTUALITÉ**



# Présentation La Médicale



## Notre métier, protéger et accompagner les professionnels de la santé

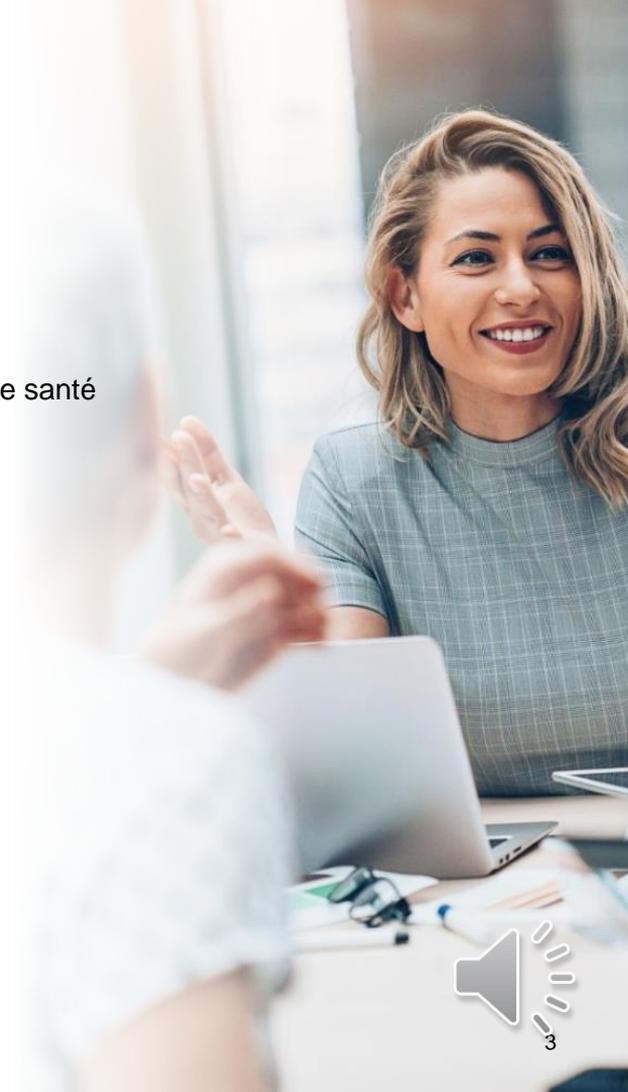
---

Filiale de Crédit Agricole Assurances,  
**La Médicale est depuis plus de 70 ans**  
l'un des acteurs clé du monde  
de l'assurance des professionnels  
de santé.

Nous accompagnons les professionnels de santé  
quel que soit leur mode d'exercice :

**libéral** , **hospitalier** ou **salaré** .

- **Médecins**
- **Pharmaciens**
- **Chirurgiens-dentistes**
- **Vétérinaires**
- **Professions paramédicales**





## Nos dates clés



1948

**Fondation de  
La Médicale de France,**  
société d'assurances  
du corps médical



1971

**Acquisition de  
La Médicale de France,**  
par le Groupe Crédit Lyonnais



2004

**Fusion entre  
PREDICA et UAF.**  
La Médicale de France  
devient filiale de Predica



2014

**La Médicale** devient à 100%  
filiale de Crédit Agricole  
Assurances





## Parts de marché



**Plus d'1/3**  
des praticiens en libéral,  
nous font déjà confiance

	à fin 2019
Pharmaciens	86%
Officines	34%
Médecins généralistes	70%
Médecins spécialistes	51%
Chirurgiens-dentistes	58%
Masseurs-kinésithérapeutes	76%
Vétérinaires	43%
Internes	30%

*\*Praticiens exerçant en libéral ayant souscrit au moins un contrat d'assurance à La Médicale au 31/12/19*

## Nos chiffres clés

au 31/12/2020



**638**  
millions €  
**de CA** (y compris décès et épargne)



Près de  
**650 000**  
**contrats** (y compris assurance vie)



Plus de  
**282 000**  
**clients** (y compris assurance vie)





# La force d'un réseau spécialisé d'agents généraux

## DOM

Guadeloupe    Martinique    Guyane



Fort de France

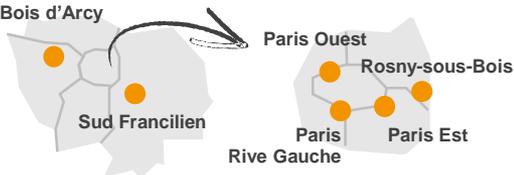
La Réunion    Mayotte



St-Leu

## Paris / Ile-de-France

Bois d'Arcy



Paris Ouest

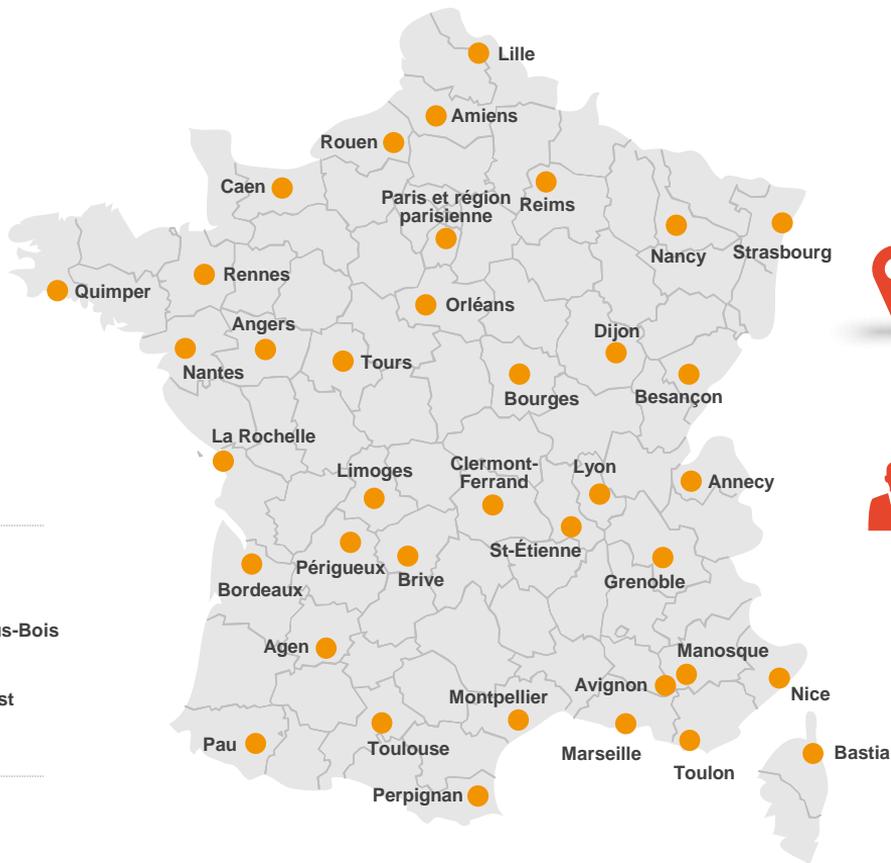
Rosny-sous-Bois

Sud Francilien

Paris

Paris Est

Rive Gauche



**45 AGENCES**

en France & DOM :

*Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion*



**~ 125**

Agents Généraux

**~300**  
& Collaborateurs





# Guide d'installation

[INSTALLATION-LIBERALE.LAMEDICALE.FR](http://INSTALLATION-LIBERALE.LAMEDICALE.FR)



MON PROJET D'INSTALLATION

OÙ S'INSTALLER

FORMES D'EXERCICES

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

ASPECTS FINANCIERS



Un espace personnel gratuit pour accéder à une **information complète** adaptée à votre profession.



Des outils à télécharger : liste des organismes de santé, rétroplanning, etc.



Une rubrique « **Actualités** » : des vidéos, interviews, articles sur l'exercice libéral.



Des rubriques thématiques : formalités administratives, protection sociale, assurances, etc.



Un accès depuis un ordinateur, une tablette ou un mobile.



# Medecin généraliste BIENTÔT DIPLÔMÉ(E)S

---

---

## REEMPLACEMENT

---



Démarches  
Administratives

---



Démarches  
Comptables

---



Démarches  
 Sociales

---

# SOMMAIRE

1.

LE REMPLACEMENT

---

2.

LA COLLABORATION  
LIBÉRALE

---

3.

L'INSTALLATION

---

4.

LES ASSURANCES

---

# LE REMPLACEMENT



## LE REMPLACEMENT

*Cette forme d'exercice consiste à remplacer un confrère installé contraint de s'absenter.*



### LE REMPLAÇANT

utilise les feuilles de soins du **remplacé** sur lesquelles sera barré le pavé d'identification et indiquant son nom et la mention « **remplaçant** ».



### LE REMPLACÉ

perçoit les honoraires et reverse ensuite à son **remplaçant** une rétrocession dont le pourcentage aura été fixé par le contrat de remplacement.



### LE REMPLAÇANT

comptabilise en recettes les rétrocessions qu'il recevra du **remplacé**.

# LES ASSURANCES





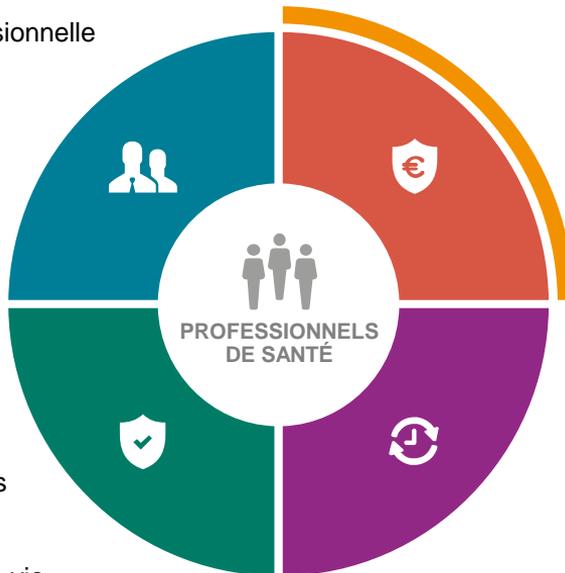
## Nos offres

### SÉCURISER VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Responsabilité civile professionnelle  
Protection juridique
- Assurance multirisques  
Perte d'exploitation  
Cyber-risque
- Responsabilité civile  
des mandataires sociaux
- Assurance des crédits  
professionnels

### VOUS PROTÉGER DANS VOTRE VIE PRIVÉE

- Complémentaire santé
- Assurance des crédits privés
- Assurance des biens :  
habitation - auto - 2 roues
- Garantie des accidents de la vie



### PRÉSERVER VOS REVENUS

- Prévoyance libéraux :  
arrêt de travail  
invalidité - décès
- Prévoyance hospitaliers
  - Prévoyance croisée  
entre associés

### PRÉPARER L'AVENIR

- Plan d'Épargne  
Retraite Individuel  
(PER)
  - Assurance vie
- Assurance vie de droit  
luxembourgeois
- Contrat de capitalisation
  - Retraite Loi Madelin





*De par la loi, toutes les assurances n'ont pas un caractère « obligatoire », mais dans les faits elles se révèlent indispensables quelle que soit la forme d'exercice ou le statut que vous choisissez : **remplaçant, collaborateur, installé ou mixte***



## LES ASSURANCES

DU PROFESSIONNEL LIBÉRAL  
DE SANTÉ



Responsabilité  
Civile  
Professionnelle



Cabinet



Prévoyance



Santé



Automobile



Épargne

# LES ASSURANCES PROFESSIONNELLES

## LA RCP : RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE



*L'assurance en  
Responsabilité Civile  
Professionnelle (RCP) est  
obligatoire pour tout  
professionnel de santé  
exerçant en libéral.*



### 1<sup>er</sup> Contrat

que le jeune  
chirurgien dentiste  
doit souscrire  
quand il commence  
à exercer en libéral



**Garantir les conséquences  
pécuniaires** de la  
responsabilité encourue  
par le professionnel lors de  
dommages corporels et/ou  
matériels occasionnés  
à un patient



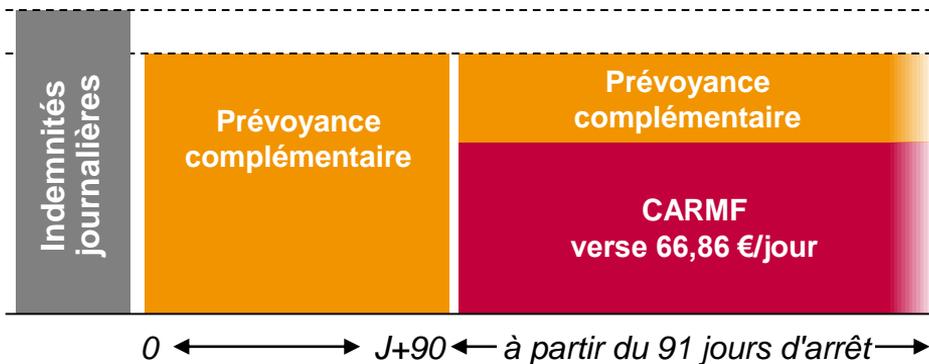
Elle peut être étendue  
**aux dommages  
causés dans  
l'exploitation de  
votre local  
professionnel**

# LES ASSURANCES PROFESSIONNELLES

## LA PRÉVOYANCE : L'ARRÊT DE TRAVAIL TEMPORAIRE

### En cas d'arrêt de travail

(y compris pour la grossesse pathologique)



*Il est donc essentiel de souscrire une prévoyance complémentaire auprès d'un assureur privé afin de couvrir les 90 premiers jours et de pouvoir bénéficier d'une indemnité supérieure à 66,86 €/jour.*

### Attention :

Contrat indemnitaire/forfaitaire, exclusions médicales et sportives, ...

Lire [les pièges des contrats Prévoyance](#)

# LES ASSURANCES PROFESSIONNELLES

## LA PRÉVOYANCE : L'INVALIDITÉ PROFESSIONNELLE

**En cas d'invalidité suite à une maladie ou un accident,** vous pourriez vous retrouver dans l'impossibilité définitive d'exercer votre profession (cécité, doigt coupé,...).



*Il peut donc être judicieux de prévoir une rente complémentaire afin de ne pas se retrouver, en plus du handicap, dans une situation financière difficile.*

### **Attention :**

Pourquoi vous assurer en cas d'invalidité professionnelle est-il primordial ?

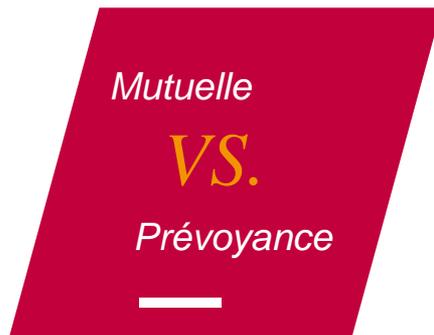
# LES ASSURANCES PROFESSIONNELLES

## LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET L'ASSURANCE AUTO



### Santé

Souscrire une assurance « complémentaire santé » afin de couvrir, en complément de la CPAM, vos frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, d'optique et dentaires.



### Automobile

Vérifier que votre assurance **couvre vos déplacements professionnels** dans les établissements dans lesquels vous intervenez

*Attention au surcoût éventuel de votre assurance.*

# LES ASSURANCES PROFESSIONNELLES

## ÉPARGNE : L'ASSURANCE VIE



*Pour vos projets personnels (achat immobilier, voiture, ...) il peut être intéressant de se constituer une épargne bien rémunérée.*



### Assurance vie

s'apparente à un livret d'épargne bancaire classique mais propose **des rendements qui sont supérieurs** :

**0,50% vs 2%**



Avantages de transmission

Sommes toujours disponibles

Cadre fiscal favorable

# LES ASSURANCES PROFESSIONNELLES

## ÉPARGNE : LA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

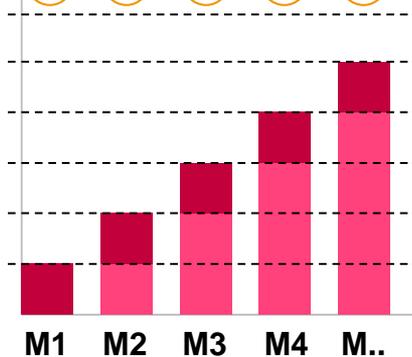


Fragilité des régimes  
de retraite légaux :

**2 300 €**  
en moyenne  
pour les Médecins  
Généralistes



### Retraite Madelin



Placements mensuels

Sommes déductibles  
fiscalement

Travaille continuellement



Sommes disponibles  
qu'à la retraite

# LES ASSURANCES PROFESSIONNELLES

## ASSURANCE DU CABINET



*Le cabinet et votre matériel doivent être assurés contre les risques incendie, dégât des eaux, vol, catastrophe naturelle ...*



**Souscrire  
une assurance  
"Multirisque"**

OPTION

**Bris de matériel :**  
fauteuil dentaire

**Perte d'exploitation :**  
permet la prise en charge du montant de votre perte de marge brute suite à un sinistre



## DERNIERS CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER VOTRE ACTIVITÉ...



Ouvrir un compte  
bancaire dédié



Comptabiliser régulièrement  
vos recettes et vos dépenses  
et garder tous les justificatifs  
de vos frais.



Prévoir les régularisations  
sociales et l'impôt  
sur le revenu à venir.





### Guides d'installation

---

En tant que remplaçant,  
collaborateur  
ou pour votre installation  
libérale, retrouvez toutes  
les démarches et les  
informations essentielles  
pour vous aider sur :

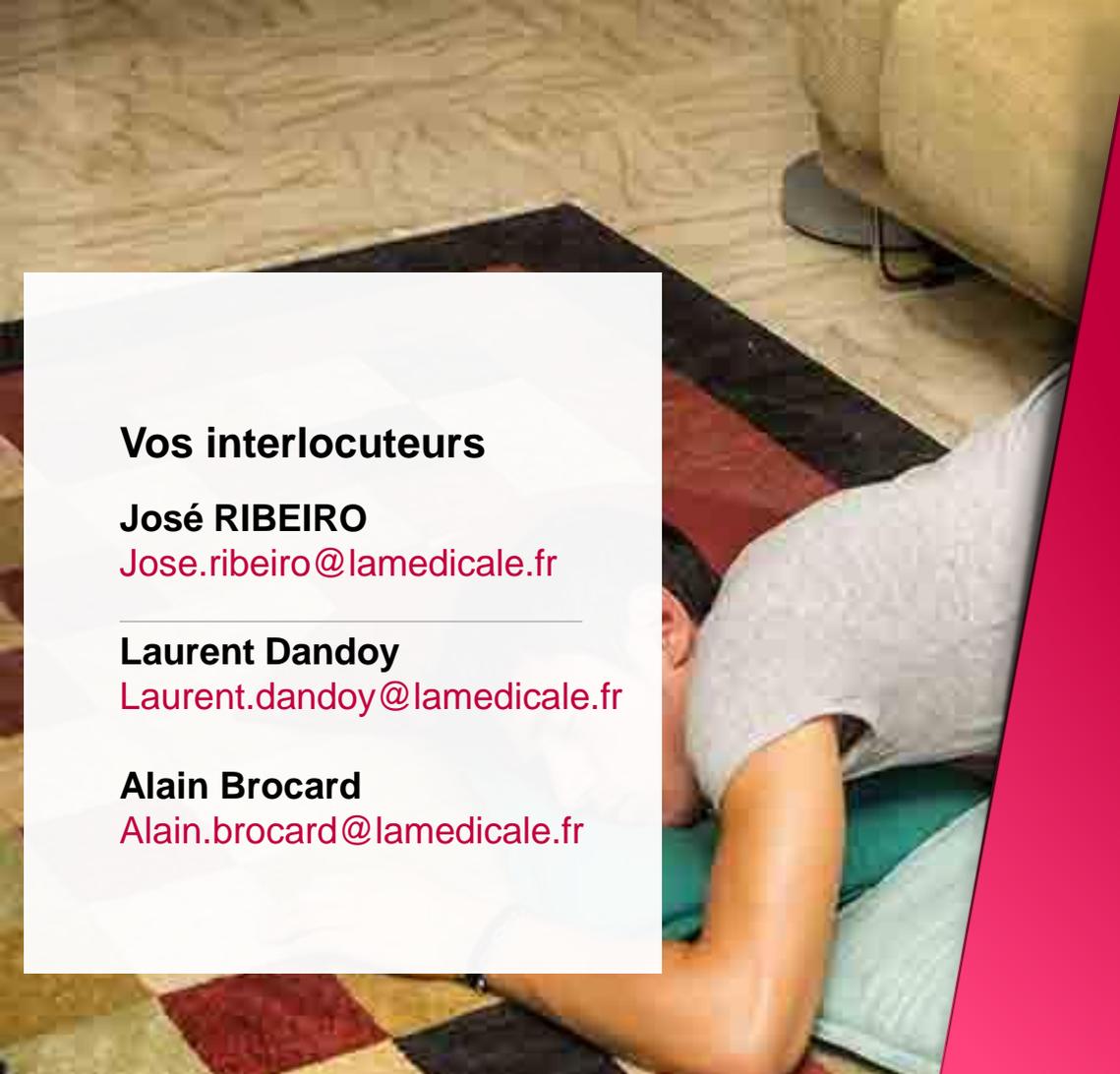
↘ [installation-  
liberale.lamedicale.fr](https://installation-liberale.lamedicale.fr)

### Sur YouTube

---

Retrouvez toutes nos  
vidéos sur la chaîne  
YouTube de La Médicale





## Vos interlocuteurs

**José RIBEIRO**

[Jose.ribeiro@lamedicale.fr](mailto:Jose.ribeiro@lamedicale.fr)

---

**Laurent Dandoy**

[Laurent.dandoy@lamedicale.fr](mailto:Laurent.dandoy@lamedicale.fr)

**Alain Brocard**

[Alain.brocard@lamedicale.fr](mailto:Alain.brocard@lamedicale.fr)

# Merci pour votre attention

---

**Votre Agence de Paris Rive  
Gauche**

1 rue du départ 75014 Paris

Tél. : 01.43.06.03.03 • [rivegauche@lamedicale.fr](mailto:rivegauche@lamedicale.fr)

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30





*L'objectif est d'enregistrer votre diplôme auprès de l'agence régionale de santé (ARS) du département de votre résidence professionnelle afin d'obtenir un N° ADELI (Automatisation Des Listes).*

## **Pièce à fournir**

Certificat provisoire de capacité et une pièce d'identité

## **Résultats**

- Obtention de votre numéro d'identification (numéro ADELI)
- Obtention de la carte professionnelle de santé (CPS)
- Obtention du formulaire pour demande de télétransmission



*La CPAM permet d'avoir une couverture médicale.*

*Prendre **rapidement rendez-vous** pour l'inscription à la CPAM de votre département.*

*Le dossier est traité en un mois et demi environ après le dépôt de dossier.*

## Pièce à fournir

Copie du certificat de capacité, la fiche ADELI, le formulaire pour demande de télétransmission, un RIB, votre carte Vitale, votre attestation Vitale.

## Résultats

- Inscription au Fichier national des professions de santé (FNPS)
- Remise d'un exemplaire de la Convention Nationale des Médecins
- Délivrance des feuilles de soins pré-identifiées, ainsi qu'un cachet
- Équipement et formation "sésame vitale"
- Affiliation à la sécurité sociale à titre personnel



*L'inscription auprès de la CFE /  
URSSAF permet la  
transmission de vos  
informations auprès des  
organismes suivants :  
CARCDSF, INSEE,  
URSSAF, SIE*



Vous pouvez vous inscrire via l'imprimé POPL  
"déclaration de début d'activité" sur le lien  
[https://www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/CFE\\_Declaration](https://www.cfe.urssaf.fr/saisiepl/CFE_Declaration)

Régime d'imposition, cocher systématiquement  
"régime spécial B.N.C"  
TVA, ne rien cocher car votre profession de  
médecin n'est pas concernée par l'assujettissement  
à la TVA.



*L'Institut National de la  
Statistique et des Études  
Économiques vous attribue :*

- Votre numéro de SIRET à 14 chiffres.  
*Les 9 premiers chiffres constituent le numéro SIREN  
et les 5 derniers le code NIC*
- Un code NAF qui permet de codifier le secteur  
d'activité dont vous dépendez
- Ces éléments vous permettent maintenant d'ouvrir  
un "compte pro" auprès de votre banque.





*L'Union de Recouvrement des  
Cotisations de Sécurité Sociale  
et d'Allocations  
Familiales (URSSAF) est  
chargée du calcul et du  
recouvrement des cotisations*

- des Allocations Familiales (AF),
- de la contribution à la formation professionnelle continue (CFP),
- des Unions Régionales des Professions de Santé (URPS),
- de la Contribution Sociale Généralisée (CSG),
- de la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS).

**Toutes ces cotisations sont déterminées à partir d'éléments chiffrés, issus de votre déclaration de résultat (2035).**



Première adhésion :  
**au plus tard  
avant le 31 mai  
de l'année.**

- En adhérant à une Association Agréée par l'Administration fiscale (comme l'ARA-PL ), vous bénéficiez de la même transparence fiscale qu'un salarié et donc des mêmes avantages.

- Vous payez ainsi moins d'impôts grâce à l'absence de majoration de vos revenus.

En effet, les non adhérents à une association agréée, qui ne bénéficient pas de cette transparence fiscale, voient leur bénéfice imposable majoré de 25%.

- En adhérant à une Association Agréée, vous ne payez donc des impôts que sur le bénéfice que vous avez réellement dégagé.